

« On vous appellera la volonté nationale ; il triomphera de vos succès ; tous mes vœux seront toujours pour le bonheur et la gloire de la France. »

« On a vu souvent la conduite tenue dans dans cette circonstance par le duc d'Aumale et par le prince de Joinville. »

« Il est certain, il est avéré, il est incontestable, que si la République, en 1848, s'est fondée sans difficultés, si elle n'a pas rencontré de résistance sérieuse, elle le doit à l'abstention, au sacrifice, à l'abnégation du duc d'Aumale et du prince de Joinville. »

« A qui a servi cette abnégation ? »

« A qui a profité de ce sacrifice ? »

« Qui a bénéficié de cette abnégation ? »

« Ce n'est pas la France à qui cette abnégation a servi. »

« Ce n'est pas la France à qui ce sacrifice a profité. »

« Ce n'est pas la France qui a bénéficié de cette abnégation. »

« Si la République ne s'était pas établie en 1848, la France n'aurait eu ni les Journées de juin, ni le coup d'Etat du 2 décembre, ni Sedan, ni l'invasion. »

« Si la République ne s'était pas établie en 1848, Strasbourg et Metz seraient encore françaises. »

« Si la République ne s'était pas établie en 1848, nous n'aurions pas subi, en 1871, l'humiliation de voir le Prussien entrer dans Paris. »

« Trente-cinq ans se sont écoulés depuis que le duc d'Aumale et le prince de Joinville, mal inspirés suivant nous, ont cru devoir s'incliner devant le décret sans valeur d'un gouvernement sans mandat. »

« Et trente-cinq ans après cet acte d'abnégation, sans lequel la République ne se serait jamais fondée, on refuse au duc d'Aumale et au prince de Joinville, on refuse à leurs veuves le duc de Chartres et le duc d'Alençon, le droit, le modeste droit qui appartient à tout Français de se faire pour la défense de la patrie. »

« Les décrets qui chassent les d'Orléans de France seront datés du 24 février 1883. »

« Si le duc d'Aumale et le prince de Joinville, si les d'Orléans, quels qu'ils soient, ne profitent pas de cette leçon, c'est qu'ils sont incorrigibles. »

« Depuis trente-cinq ans ils font tout ce qui dépend d'eux pour ne pas être prétendants. »

« Depuis trente-cinq ans ils font tout ce qui dépend d'eux pour ne pas gêner la République et les républicains. »

« La République aujourd'hui leur répond : »

« Quoi que vous fassiez ou quoi que vous ne fassiez pas, vous êtes prétendants. »

« Il ne dépend pas de vous de cesser d'être des prétendants. »

« Vous êtes des prétendants ; vous le serez toujours. »

« Vous êtes des prétendants obligatoires. »

EDOUARD HERVE.

M. Loyson à Marseille

Marseille, 25 février.

M. Hyacinthe Loyson a fait hier soir, au théâtre des Nations, une conférence « sur la question religieuse au dix-neuvième siècle. »

La réunion a été marquée par des incidents tumultueux. On remarquait parmi les assistants le préfet et le secrétaire général de la préfecture.

A son entrée dans la salle, M. Hyacinthe Loyson a été accueilli par des sifflets et quelques rares applaudissements ; il a pris la parole, mais, interrompu dès le début de ses discours, il a déclaré qu'il méprisait les insultes de la presse marseillaise.

Des sous-entendus ont été jetés sur la scène.

M. Loyson a dit qu'il n'avait rencontré qu'à Marseille une pareille grossièreté.

Le tumulte et les sifflets ont redoublé. L'orateur s'est écrié :

« Vos sifflets et vos insultes retombent sur vous ; vous n'arrivez pas à la hauteur de mon dédain. »

Le calme s'est fait avec peine.

M. Loyson aborda alors le sujet de sa conférence.

La citoyenne Paule Minck, présente à la conférence, a demandé la parole.

Le tumulte a recommencé.

M. Hyacinthe Loyson a dit qu'il fallait être poli envers les femmes et indolgent envers les folles. Les cris : « A bas la soutane ! » se sont fait entendre.

L'orateur s'est écrié :

« Vous êtes payés par la Commune ; vous vous êtes achetés, mais je ne veux pas dire ce que vous êtes. »

Le commissaire central a invité Paule Minck à quitter la salle. Le calme s'est rétabli. M. Loyson a terminé en parlant de l'Eglise qu'il veut fonder. Il a été applaudi par les assistants et les sifflets et de quelques timides applaudissements.

M. TISSOT

Londres, 25 février.

Il est inexact que notre ambassadeur, M. Tissot, dont la santé est presque entièrement remise, songe à donner sa démission ou à prendre sa retraite.

Chez les Touaregs

Alger, 25 fév.

Des avis privés d'Ouargla annoncent que M. Bourlier, membre du conseil supérieur, et M. Létoucheux, conseiller honoraire, se sont rendus à Alger, sont arrivés le 24 février dans cette oasis.

L'entrée en voiture a causé, paraît-il, un grand étonnement parmi la population, qui accueille d'habitude les voyageurs avec bienveillance et sympathie.

Les deux explorateurs sont accompagnés d'un géomètre et d'un photographe ; ils ont trouvé à Ouargla une installation convenable et complet ; l'adjonction de quelques hommes a été pour réunir les éléments d'un grand travail sur le Sahara.

MM. Bourlier et Létoucheux auraient appris, pendant leur voyage, que quatre tirailleurs qui faisaient partie de la mission Flatters auraient échappé à un massacre et seraient actuellement prisonniers et esclaves chez les Touaregs.

L'indigène qui recueillit sous sa tente les premiers débris de la mission Flatters offrirait de racheter ces quatre tirailleurs moyennant une rançon de 2,000 francs.

Madrid, 25 février.

Les menées du socialisme anarchique en Andalousie continuent à alarmer la contrée située entre Cadix, Xérès, Arcos de la Frontera et Séville.

El Correo et d'autres feuilles libérales déplorent le « excès et les crimes de plus en plus fréquents, commis par les anarchistes et les socialistes de plusieurs centaines d'individus suspects. »

Le tribunal secret des anarchistes aurait fait exécuter douze affidés indolents aux terribles règlements de l'association et secourus à laquelle attribue toutes les crimes agraires commis depuis un an dans le midi de l'Espagne.

L'autorité judiciaire a saisi de nombreux documents, et notamment des listes d'affidés montrant la connivence de la Main noire avec les anarchistes et ses relations avec les anarchistes étrangers.

Un fait caractéristique, c'est que la plus grande partie des affidés de la bande appartient aux districts ruraux.

Madrid, 25 février.

On mande de Séville au Liberté, que 35 internationalistes viennent d'être arrêtés et qu'on a saisi des papiers très-importants, parmi lesquels une liste des individus faisant partie de l'association.

Les traités de commerce espagnols

Madrid, 25 février.

La prorogation des traités de commerce jusqu'au 15 mars a été approuvée par le Sénat.

Duels d'étudiants en Allemagne

Paris, 25 février.

La ville d'Iéna est dans une grande agitation. Il y a quelques jours, vingt et un duels d'étudiants ont eu lieu en même temps. Or, il paraît que les bretes dont se servent les combattants en pareille occasion n'avaient pas été soigneusement nettoyées, et qu'un empoisonnement du sang s'est déclaré chez les blessés, dont trois ont déjà succombé. Deux autres se trouvent à l'hôpital dans l'état le plus alarmant.

Berlin, 25 février.

Une pétition portant neuf signatures, parmi lesquelles figurent celles du comte de Bismarck Bohlen, du docteur Guelst et de M. Relchenberger, a été adressée au Parlement allemand pour demander au gouvernement d'obtenir par voie d'entente internationale la suppression des eaux de Monte-Carlo.

Bruxelles, 25 janvier.

Hier soir, à Ganshoven, commune voisine de Bruxelles, une explosion formidable de l'habitation du bourgmestre. Au moment où le bourgmestre arrivait chez lui, un individu s'élançant, disant qu'il allait chercher un médecin pour un blessé qui était étendu par terre, des coups enlevés, le ventre ouvert, par suite de l'explosion d'une bombe chargée de dynamite. Le blessé fut transporté mourant à Bruxelles.

L'individu qui avait été chercher un médecin a été arrêté, l'homme blessé a nommé le docteur Cyvoct. Tous deux ont fait des aveux. Cyvoct est un ouvrier tisserand, membre du Comité anarchiste de Lyon, déjà condamné par contumace à sept ans de travaux forcés, par participation dans des procès anarchistes. Tous deux sont arrivés à Bruxelles depuis quinze jours. Paul Métyer est né à Toulon en 1832, et a été compromis dans l'affaire de Moutonville. Il a voulu avoir fait une expérience de bombe nouvelle ; le tube, contenant de l'acide sulfurique, mal fermé, a déterminé l'explosion.

Trois malletes ont été saisies chez un nommé Deissart, rue de l'Association, où Louise Miché avait reçu l'hospitalité.

On croit que Métyer et Cyvoct passeront la nuit à Bruxelles, 25 février.

A la suite de l'explosion de dynamite qui a lieu hier, de nombreux papiers ont été saisis, on assure qu'ils révéleraient l'existence d'un complot intéressant la Belgique et plusieurs Etats de l'Europe.

Des dépêches chiffrées ont été expédiées hier à Vienne, Paris, Berlin, Saint-Petersbourg.

Plusieurs arrestations sont imminentes à Bruxelles. Trois maisons sont activement surveillées.

Métyer a été interrogé de nouveau hier.

Bruxelles, 25 février.

L'Étoile annonce sous réserve que Cyvoct est sous le coup d'une demande d'extradition faite par le gouvernement français, pour assassinat.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné à Ganshoven où il a été arrêté.

Ses aveux se sont bornés à déclarer ses noms. Très insolent, il refuse de parler aux recherches instructeurs. La justice ne veut rien divulguer encore des papiers trouvés dans les malletes. Tout porte à croire à une organisation criminelle dont les ramifications sont encore inconnues.

On croit à l'existence de dépôt de dynamite et de substances explosibles dans plusieurs endroits des faubourgs de Bruxelles.

L'impuissance de la police locale est absolument inquiétante.

Bruxelles, 25 février.

Le bruit courait ce soir que Métyer, victime de l'explosion de Ganshoven, était mort. C'est inexact. Paul Métyer occupe, à l'hôpital Saint-Jean, le lit n° 9, dans la salle 12. Il supporte, avec une rare énergie, ses souffrances atroces. Interrogé deux fois, il refuse, avec une obstination incroyable, de répondre aux questions posées par MM. Villemaers, procureur du Roi, Dehon, substitut, et Hallez, juge d'instruction.

Antoine Marie Cyvoct, toujours prisonnier aux Petits-Carmes, est délégué jusqu'à nouvelle détermination sous l'inculpation de faux nom. Dernièrement, le gouvernement français a demandé son extradition parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au café du théâtre, place Bellecour, à Lyon. La police belge avait envoyé des agents à Verviers, où Métyer, qui demeurait à Bruxelles, rue Traversière.

L'accident est arrivé non dans un jardin, mais en pleine campagne. Cyvoct et Métyer allaient probablement faire une expédition. Métyer portait la bombe dans la poche de son pantalon.

Cyvoct avait déclaré, rue Traversière, se nommer Didier. Il disait que lui et Métyer, étaient deux frères, voyageurs de commerce pour la bonetterie, venus à Bruxelles chercher à s'établir. Ils demeurèrent ensemble dans une chambre au troisième étage où la police a trouvé de nombreuses photographies d'hommes au type italien.

Vendredi, après l'accident, Cyvoct, très éffaré, est revenu avec une voiture, rue Traversière, et a emporté des malletes qu'il alla déposer chez Deissart, rue de l'Association. Puis, il est retourné